



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE**



RELEVE DES DELIBERATIONS

REUNION DE BUREAU

02/08/2018

REUNION DE BUREAU DU 02 AOUT 2018

Maîtrise de la demande en énergie (MDE) :

- Délibération B2018/08 : Appels à projets
- Délibération B2018/09 : Cas de l'aide attribuée à la commune de Nieppe

Ressources humaines :

- Délibératiion B2018/10 : Modification du tableau des effectifs
- Délibération B2018/11 : Contrat d'apprentissage

Marchés publics :

- Délibération B2018/12 : Achat groupé d'énergie
- Délibération B2018/13 : Renouvellement du marché de maintenance éclairage public, IRVE et petits travaux sur réseaux divers

Délibération B2018/15 : Etude de faisabilité solaire sur quelques bâtiments « test » en collaboration avec la SEM Energie Hauts de France

Compétence AODE gaz :

- Délibération B2018/14 : Convention avec GRDF pour l'extension du réseau de gaz à Steenvoorde et convention avec la CCFI (Accord de principe)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siege du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/08 - Maîtrise de la demande en énergie (MDE) - Appel à projet 2018

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau			X	
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau			X	
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/08 - Maîtrise de la demande en énergie (MDE) - Appel à projet 2018

Exposé et proposition :

Le SIECF propose, depuis 2014, une aide financière aux projets de rénovation énergétique des équipements publics à travers l'appel à projet Maîtrise de la Demande en Energie. Ce coup de pouce vise l'exemplarité des projets, portant les niveaux de performance aux delà du simple cadre réglementaire.

Par délibération en date du 26 mars 2018, le Comité syndical a renouvelé l'appel à projet MDE Maîtrise de la Demande en Energie, pour l'année 2018.

Le Bureau est en charge de la sélection des dossiers et de l'attribution des aides.

Les aides pour le programme prévisionnel 2018 s'établissent selon le tableau ci-après.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

*Siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK -
Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK*

*Téléphone 03.28.43.44.45
siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr*

BUREAU SYNDICAL DU 02 AOUT 2018

Programme d'aide à la maîtrise de la demande en énergie - 2018 BATIMENTS PUBLICS

Commune	Nom et fonction du bâtiment concerné	Montants des travaux éligibles en € HT	Taux d'aide prévisionnel maximum incluant bonifications	Prévisionnel Maximum SIECF (€ HT)	Contraintes / conditions / financement alternatif
BAILLEUL	Ecole de Musique	129 452,00 €	10,00 %	12 945,20 €	Aide MDE 2018 ou valorisation via CEE TEPCV
BOLLEZEELE	Salle des sports	18 088,00 €	30,00 %	5 426,40 €	
HONDSCHOOTE	Maison associative "Maison pour tous"	23 120,05 €	35,00 %	8 092,10 €	
LE DOULIEU	Réhabilitation et extension des vestiaires de football Maurice Salomez	130 164,00 €	35,00 %	15 000,95 €	atteinte enveloppe 60 000 €. + sous réserve d'éligibilité sur le dimensionnement du chauffage.
MERVILLE	Locaux police municipale	20 260,00 €	30,00 %	6 078,00 €	
OUDEZEELE	Mairie et salle des fêtes	10 651,00 €	30,00 %	3 195,30 €	
SAINT JANS CAPPEL	Mairie	5 834,17 €	35,00 %	2 042,00 €	Aide MDE 2018 ou valorisation via CEE TEPCV
SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Médiathèque / logements communaux	210 890,00 €	15,00 %	21 089,60 €	atteinte de l'enveloppe de 60 000 €. + sous réserve d'éligibilité sur le dimensionnement du chauffage
STEEENE	Salle des fêtes	41 220,00 €	30,00 %	12 284,40 €	sous réserve d'éligibilité sur le dimensionnement du chauffage
STEENWERCK	Mairie	8 266,70 €	10,00 %	826,70 €	Aide MDE 2018 ou valorisation via CEE TEPCV
STRAZEELE	Salle polyvalente	37 635,96 €	30,00 %	11 290,80 €	Aide MDE 2018 ou valorisation via CEE TEPCV
THIENNES	Salle polyvalente	175 512,00 €	30,00 %	53 253,60 €	sous réserve d'éligibilité sur le dimensionnement du chauffage + utilisation écomatériaux (+5%)
WALLON CAPPEL	Salle des fêtes Charles Louis Vandenbossche	15 518,00 €	35,00 %	5 431,30 €	

VOLET BATIMENTS PUBLICS : PROJETS NON ATTRIBUÉS – ATTRIBUTION EN SEPTEMBRE 2018 SOUS RESERVE :

Commune	Nom et fonction du bâtiment concerné	Montants des travaux éligibles en € HT	Taux d'aide prévisionnel maximum incluant bonifications	Prévisionnel Maximum SIECF (€ HT)	Contraintes / conditions / financement alternatif
OXELAERE	Restaurant scolaire - Estaminet	78 076,00 €	25,00 %	20 119,00 €	travaux commencés hors dérogation Sous réserve de complétude du dossier dont délibération + sous réserve d'éligibilité sur le dimensionnement du chauffage
SERCUS	Salle des fêtes	21 990,94 €	35,00 %	7 696,90 €	Sous réserve de complétude du dossier Si répond aux critères d'éligibilité sur le dimensionnement du chauffage
KILLEM 2017	Ecole maternelle jules ferry	191 014,96 €	25,0%	47 753,80 €	Sous réserve de complétude du dossier - Règlement à respecter
BAVINCHOVE	Presbytère	43 245,84 €	35,0%	15 136,10 €	travaux commencés hors dérogation Sous réserve de complétude du dossier - Règlement à respecter
STEENBECQUE	Salle de musique communale	30 815,00 €	35,0%	10 785,30 €	travaux commencés hors dérogation. Sous réserve de complétude du dossier - Règlement à respecter
BROXEELE 2017	Mairie	38 352,27 €	30,0%	11 505,70 €	Sous réserve de complétude du dossier - Règlement à respecter Aide MDE 2018 ou valorisation via CEE TEPCV
OCHTEZEELE 2017	Complexe Mairie - école - salle communale	32 742,95 €	30,0%	9 822,90 €	Sous réserve de complétude du dossier - Règlement à respecter Aide MDE 2018 ou valorisation via CEE TEPCV
SAINTE MARIE CAPPEL	Eglise	INCONNU			Sous réserve de complétude du dossier dont délibération
HAVERSKERQUE	Ecole Saint Exupéry	INCONNU			Sous réserve de complétude du dossier dont délibération


● HELIOS : comptabilité publique

● ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201808
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) : Appel à projet 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201808-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201808-DE-1-1_0.xml	text/xml	877
nom de original: B 2018 08.pdf	application/pdf	1142461
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201808-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1142461

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	21 août 2018 à 09h26min04s	Dépôt initial
	En attente de transmission	21 août 2018 à 09h26min04s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	21 août 2018 à 09h26min06s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	21 août 2018 à 09h26min32s	Reçu par le MI le 2018-08-21

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siege du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/09 - Maîtrise de la demande en énergie (MDE) - Cas de l'aide attribuée à la Commune de Nieppe

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président				X
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOUILIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau				X
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/09 - Maîtrise de la demande en énergie (MDE) - Cas de l'aide attribuée à la Commune de Nieppe

Exposé et proposition :

La Commune de Nieppe s'est vue attribuer une aide MDE dans le cadre de la rénovation de son éclairage public. Néanmoins, les travaux ont été réalisés récemment et ouvrent droit à la possibilité de valorisation en CEE TEPCV (Certificat d'Economie d'Energie).

Aussi il est proposé d'annuler l'aide MDE accordée à la commune de Nieppe, en effet la valorisation en CEE TEPCV est plus avantageuse financièrement.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201809
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	Maîtrise de la demande en énergie (MDE) - Cas de l'aide attribuée à la commune de Nieppe
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201809-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201809-DE-1-1_0.xml	text/xml	904
nom de original: B 2018 09.pdf	application/pdf	508205
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201809-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	508205

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	20 août 2018 à 14h23min59s	Dépôt initial
	En attente de transmission	20 août 2018 à 14h24min00s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	20 août 2018 à 14h24min01s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	20 août 2018 à 14h24min19s	Reçu par le MI le 2018-08-20

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/10 - Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/10 - Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Ressources humaines,

Considérant que l'avis du Comité technique n'est pas requis pour la suppression des postes en activité accessoire,

Vu l'évolution des services et des compétences gérées par le SIECF,

Il est proposé aux membres du Bureau :

- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 01/10/2018,
- la suppression des postes en activité accessoire, postes précédemment occupés par les agents des anciens Syndicats d'électrification rurale (SER) et actuellement vacants,
- d'actualiser le tableau des effectifs selon le tableau ci-après :

Tableau des effectifs mis à jour au 02/08/2018

Grade	Existant	Pourvu
Attaché hors classe	1	1
Attaché principal	2	1
Attaché	1	1
Technicien	1	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe (TNC)	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Création d'un poste au 01/10/2018	
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2	2
Adjoint technique	3	3
Agent en activité accessoire (suite fusion SER)	6	0
Contrat d'apprentissage	1 Création d'un 2nd contrat d'apprentissage au 01/10/2018	1

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.



Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201810
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201810-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201810-DE-1-1_0.xml	text/xml	875
nom de original: B 2018 10.pdf	application/pdf	590076
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201810-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	590076

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	20 août 2018 à 14h46min19s	Dépôt initial
	En attente de transmission	20 août 2018 à 14h46min20s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	20 août 2018 à 14h46min21s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	20 août 2018 à 14h46min44s	Reçu par le MI le 2018-08-20

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
 téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/11- Ressources humaines - Contrat d'apprentissage

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/11- Ressources humaines - Contrat d'apprentissage

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Ressources humaines,

Considérant que l'avis du Comité technique a été sollicité,

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Il est proposé aux membres du Bureau :

- le recours à un contrat d'apprentissage,
- de conclure dès la rentrée scolaire 2018/2019, 1 contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Diplôme préparé

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Service technique	1	Ecole d'ingénieur (Spécialité efficacité énergétique)	3 ans

- d'autoriser Monsieur le Président

ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis,

- il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201811
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	RESSOURCES HUMAINES : Contrat d'apprentissage
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.4 - Autres catégories de personnels
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201811-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201811-DE-1-1_0.xml	text/xml	861
nom de original: B 2018 11.pdf	application/pdf	582818
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201811-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	582818

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	20 août 2018 à 15h41min25s	Dépôt initial
	En attente de transmission	20 août 2018 à 15h41min25s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	20 août 2018 à 15h41min27s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	20 août 2018 à 15h41min48s	Reçu par le MI le 2018-08-20

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siege du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/12 - Marchés publics - Achat groupé d'énergie

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/12 - Marchés publics - Achat groupé d'énergie

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Monsieur le Président rappelle au Bureau que le marché d'achat groupé d'énergie arrive à échéance le 31/12/2018. Par délibération du 22/03/2018, le Bureau a autorisé le Président du SIECF, à lancer un nouveau marché et à signer une convention de groupement d'achat.

Monsieur le Président propose au Bureau la passation du marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Achat d'énergie et fourniture de services associés pour les collectivités et établissements publics du territoire (selon convention d'achat groupé)

- Durée du marché :

3 ans du 01/01/2019 au 31/12/2021

- Procédure envisagée :

Accord cadre avec marchés subséquents en procédure formalisée

Allotissement : électricité et électricité verte, gaz naturel, gaz propane et fioul

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération. En outre il est proposé au Bureau d'autoriser le Président à signer les marchés subséquents en raison du délai de la validité des offres (24h en énergie).

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201812
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	Marchés Publics : Achat groupé d'énergie
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201812-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
059-200036895-20180802-B201812-DE-1-1_0.xml	text/xml	856
nom de original:		
B 2018 12.pdf	application/pdf	561116
nom de métier:		
99_DE-059-200036895-20180802-B201812-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	561116

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	17 août 2018 à 09h34min25s	Dépôt initial
	En attente de transmission	17 août 2018 à 09h34min25s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	17 août 2018 à 09h34min27s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	17 août 2018 à 09h34min55s	Reçu par le MI le 2018-08-17

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
 téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/13 - Marchés publics - Renouvellement du marché de maintenance éclairage public, IRVE et petits travaux sur réseaux divers

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/13 - Marchés publics - Renouvellement du marché de maintenance éclairage public, IRVE et petits travaux sur réseaux divers

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Monsieur le Président expose au Bureau, que le marché de maintenance actuellement en cours arrive à échéance le 31/12/2018.

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Maintenance de l'éclairage public (y compris les feux tricolores), des bornes IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques) et petits travaux sur réseaux divers

- Le montant prévisionnel du marché :

Minimum : 80 000 € HT

Maximum : 220 000 € HT

- Durée du marché :

1 an du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre à bons de commande en procédure adaptée (article 27 du Décret n° 2016

- 360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201813
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	MARCHES PUBLICS : Renouvellement du Marché de Maintenance Eclairage Public, IRVE et petits travaux sur réseaux divers
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201813-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201813-DE-1-1_0.xml	text/xml	933
nom de original: B 2018 13.pdf	application/pdf	572951
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201813-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	572951

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 août 2018 à 16h32min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 août 2018 à 16h32min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 août 2018 à 16h32min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 août 2018 à 16h32min46s	Reçu par le MI le 2018-08-20

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
 téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/14 - Compétence AODE gaz - Convention avec GRDF pour l'extension du réseau de gaz à Steenvoorde et convention avec la CCFI (Accord de principe)

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/14 - Compétence AODE gaz - Convention avec GRDF pour l'extension du réseau de gaz à Steenvoorde et convention avec la CCFI (Accord de principe)

Exposé et proposition :

Le Président expose :

La réglementation en vigueur, en particulier l'article L432-7 du code de l'énergie, complété par le décret n° 2008-740 du 28 juillet 2008 relatif au développement de la desserte gazière et aux extensions des réseaux publics de distribution de gaz naturel et par l'arrêté du 28 juillet 2008 fixant le taux de référence de la rentabilité des opérations de desserte gazière mentionné à l'article 36 de la loi N° 2006-1537 du 7 décembre 2006, offre la faculté aux autorités concédantes de contribuer aux travaux de raccordement de nouveaux clients lorsque les couts occasionnés par l'exécution des obligations de service public de l'opération de raccordement, augmentés d'un bénéfice raisonnable ne sont pas couverts par les recettes prévisionnelles.

Dans le cadre du projet de raccordement de la zone d'activités (ZAC des Géants) de la CCFI à Steenvoorde, le concessionnaire a mené des études pour réaliser une opération de raccordement. Au vu des résultats, il s'avère que la rentabilité du projet n'est pas assurée.

Le SIECF et GRDF ont examiné l'opportunité d'une contribution financière pour assurer la rentabilité de cette opération de raccordement. Il s'avère qu'une contribution de 15 564 € doit être apportée.

Le SIECF, autorité concédante, est habilité à signer une convention avec le concessionnaire pour définir :

- les modalités de calcul de la contribution à l'opération de raccordement
- le montant de la contribution du SIECF
- les conditions de remboursement de la contribution SIECF

Adoption :

A l'unanimité, le bureau donne un accord de principe. La question sera portée à l'ordre du jour du prochain Comité syndical en vue d'une validation définitive.

En outre, une seconde convention viendra établir les conditions entre le SIECF et la CCFI.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201814
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	Compétence AODE Gaz : Convention avec GRDF pour l'extension du réseau de gaz à STEENVOORDE et Convention avec la CCFI (Accord de principe)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201814-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201814-DE-1-1_0.xml	text/xml	954
nom de original: B 2018 14.pdf	application/pdf	616562
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201814-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	616562

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	20 août 2018 à 16h41min04s	Dépôt initial
	En attente de transmission	20 août 2018 à 16h41min04s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	20 août 2018 à 16h41min06s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	20 août 2018 à 16h41min30s	Reçu par le MI le 2018-08-20

BUREAU SYNDICAL DU 2 AOUT 2018

Délibération du bureau n° 2018/15 - Marchés publics - Etude de faisabilité solaire sur quelques bâtiments 'test' en collaboration avec la SEM Energie Hauts de France

Le 2 août 2018 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIECF au 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 25 juillet 2018

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente			X	
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président		Pouvoir à M Decool	X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président	X			
HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président				X
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 2018/15 - Marchés publics - Etude de faisabilité solaire sur quelques bâtiments 'test' en collaboration avec la SEM Energie Hauts de France

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Monsieur le Président expose au Bureau, que suite à la réalisation de l'étude de planification/programmation énergétique (EPE), le SIECF dispose d'un cadastre solaire.

Afin d'encourager le développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics, le Président du SIECF propose de solliciter les services de la SEM Energie Hauts de France afin de réaliser une étude de faisabilité solaire sur plusieurs bâtiments publics du territoire, bâtiments dits 'tests'.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois qui suivent sa publication.

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,



S.I.E.C.F.
Hazebrouck
Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre



● HELIOS : comptabilité publique

● ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201815
Date de la décision:	2018-08-02 00:00:00+02
Objet:	MARCHES PUBLICS : Etude de faisabilité solaire sur quelques bâtiments "test" en collaboration avec la SEM Energie Hauts de France
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200036895-20180802-B201815-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20180802-B201815-DE-1-1_0.xml	text/xml	945
nom de original: B 2018 15.pdf	application/pdf	539498
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20180802-B201815-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	539498

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	20 août 2018 à 16h44min57s	Dépôt initial
	En attente de transmission	20 août 2018 à 16h44min57s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	20 août 2018 à 16h45min00s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	20 août 2018 à 16h45min32s	Reçu par le MI le 2018-08-20